



**Banques
Alimentaires**

Synthèse de l'étude flash sur l'impact de l'inflation dans le réseau des Banques Alimentaires d'outre-mer



.....

février 2023

En synthèse

En décembre 2022, la hausse des prix des produits alimentaires a été de 12,1% sur un an selon l'INSEE, un niveau jamais observé depuis quarante ans. Selon l'INSEE, cette hausse du prix des produits alimentaires a été plus accentuée sur certains produits : les produits laitiers ont augmenté de 16,9%, la viande de 14%, conséquence de l'impact de la hausse de l'énergie et des bouleversements des marchés agricoles et alimentaires liés notamment à la guerre en Ukraine. Cette augmentation pèse plus particulièrement sur les foyers modestes et les plus précaires, et notamment les personnes fréquentant les structures d'aide alimentaire.

Selon l'enquête de la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA) réalisée en 2022 sur le profil des personnes accompagnées par le réseau des Banques Alimentaires, **l'alimentation est devenue le deuxième poste de dépenses après le logement, désormais devant les factures d'eau et d'énergie et avec un gain de 14 points par rapport à 2020.**

Premier réseau d'aide alimentaire en France, les Banques Alimentaires sont présentes sur le territoire métropolitain et ultramarin et viennent en aide à 2,4 millions de personnes en situation de précarité. L'aide alimentaire apportée par les Banques Alimentaires constitue une économie de 92€ par mois pour les per-

sonnes accueillies. La montée de l'inflation alimentaire s'inscrit dans un contexte où les Banques Alimentaires font face à une hausse du nombre de personnes accueillies par leur réseau de 5 749 associations partenaires suite à la crise sanitaire : +6% en 2020 ; +4% en 2021. **Une tendance qui s'est confirmée en 2022 avec une hausse générale de 9% au premier semestre pour l'ensemble du réseau des Banques Alimentaires. Pour les outre-mer plus spécifiquement, ce chiffre est trois fois plus important avec une hausse de 28% en moyenne par rapport à 2021.**

En effet, selon l'INSEE la grande pauvreté est de 5 à 15 fois plus fréquente dans les départements d'Outre-mer qu'en France métropolitaine. La précarité alimentaire en est l'une des facettes, aggravée par l'impact de l'inflation alimentaire. Selon le Sénat, ces territoires sont en effet marqués par un niveau d'inflation élevé malgré le bouclier qualité prix, qui vient s'ajouter à des coûts déjà supérieurs en outre-mer par rapport à la métropole.

Dans ce contexte, **les Banques Alimentaires se mobilisent et accompagnent, avec leurs associations partenaires, plus de 100 000 bénéficiaires à La Réunion, à La Guadeloupe et en Martinique.**

Après avoir publié en juillet 2022, une enquête flash sur l'impact de l'inflation sur les personnes accueillies en France métropolitaine, la Fédération Française des Banques Alimentaires a réalisé la même étude sur les territoires ultra-marins.

Cette étude permet de tirer différents enseignements

Le profil socio-économique des personnes accompagnées marqué par la précarité :

Dans les 3 territoires ultra-marins concernés :

Il s'agit principalement **de femmes (plus de 70%) et majoritairement de familles avec enfants**. Parmi elles, **les familles monoparentales sont les plus précaires**, ce que l'on mesure notamment par le fait que la majorité d'entre elles reçoit le RSA, dans des proportions nettement supérieures aux autres types de familles et à la métropole.

Part des familles dépendantes du RSA

Type de famille	Métropole	Réunion	Martinique	Guadeloupe
Monoparentale	35%	72%	58%	51%
Autres		44%	39%	44%

- Autre point commun entre ces 3 territoires, **le fait que la très grande majorité des personnes accompagnées est sans emploi, avec un poids du chômage très important** qui varie de 40% des personnes accompagnées en Guadeloupe et Martinique, à plus de la moitié à La Réunion.
- Enfin, **entre 40 % à 50% des personnes accompagnées perçoivent le RSA**, contre un tiers en métropole.

Cette précarité se traduit par **un budget moyen alimentaire par jour et par personne plus faible dans ces 3 territoires ultra-marins qu'en métropole, une différence allant jusqu'à 1,70 € de différence en Guadeloupe.**

Budget moyen alimentaire par jour et par personne en euros

Réunion	Martinique	Guadeloupe	France Métropolitaine
3,70 €	3,40 €	3,10 €	4,80 €

Enquête flash sur l'impact de l'inflation en France métropolitaine publiée en juillet 2022 par la FFBA.

Ce budget alimentaire plus faible est d'autant plus significatif que le coût de la vie est plus élevé en outre-mer qu'en métropole.

Impact de l'inflation alimentaire sur les comportements d'achats

Dans un contexte de hausse des prix alimentaires,

- **La grande majorité des personnes accompagnées n'a pas pu augmenter le budget consacré à l'alimentation** : cette incapacité financière concerne la moitié des personnes à La Réunion, plus de 60 % à La Guadeloupe et jusqu'à plus de 80 % à La Martinique.
- Ces personnes se **reportent donc massivement sur des produits moins chers** (discount, premier prix) ou de moins bonne qualité, **pour plus de 90% des personnes** interrogées dans les 3 territoires ultra-marins.
- Les **achats de viande et de légumes** sont tout particulièrement en baisse, du fait de leur prix élevé.
- Enfin, les restrictions d'achat sont également particulièrement fortes sur les produits non alimentaires, sur les vêtements et les loisirs, qui subissent les arbitrages entre les différents postes de consommation, ces dépenses étant considérées comme moins essentielles.
- **A noter qu'en Guadeloupe, plus de la moitié des personnes accueillies ont dû réduire leurs dépenses d'essence : 30 % en Martinique et à La Réunion.**

Si cette inflation alimentaire impacte tous les types de familles en Martinique, ce sont les familles monoparentales qui sont les plus touchées en Guadeloupe, de même qu'à La Réunion où les personnes seules sont également fragilisées.

Impact de l'inflation alimentaire sur le recours à l'aide alimentaire

Dans ce contexte de forte pression sur le pouvoir d'achat, l'aide alimentaire constitue un complément plus que jamais indispensable, avec **un recours accru pour la moitié des personnes à La Guadeloupe, 6 personnes sur 10 à La Martinique et 7 sur 10 à La Réunion.**

L'accès à la viande, aux féculents et aux fruits et légumes est privilégié par les personnes accueillies dans les associations d'aide alimentaire, ce qui correspond aux produits les plus chers dans les commerces (pour la viande et les fruits/légumes).

Les 3 points de divergence entre les 3 territoires ultra-marins et la métropole

- Les personnes accueillies disposent en moyenne d'un budget alimentaire (par jour/ par personne) moindre qu'en métropole : **le budget alimentaire moyen par jour en outre-mer présente une différence de plus de 1 € avec celui de la métropole (4,80 €)*.**
- Cela se traduit aussi par **une part plus importante de personnes accueillies ayant comme revenu principal le RSA.** En effet à La Réunion, cette situation concerne la moitié des personnes accueillies, 42 % en Martinique et Guadeloupe, contre 34 % en métropole.
- **Le taux de chômage est beaucoup plus important qu'en métropole.** En métropole le chômage touche 27 % des personnes accueillies, tandis qu'à La Réunion il concerne la moitié des personnes accueillies. En Martinique et Guadeloupe, le chômage concerne 2 personnes accueillies sur 5.
- **Les familles monoparentales sont nettement plus précaires dans les trois îles, et particulièrement à La Réunion puisque 72 % d'entre elles perçoivent le RSA** contre 35 % en métropole.

* Enquête flash sur l'impact de l'inflation en France métropolitaine publiée en juillet 2022 par la FFBA.



Barbara MAUVILAIN

Responsable du service des relations institutionnelles

barbara.mauvilain@banquealimentaire.org - 06 88 68 18 73